



*Un engagement responsable au
service du territoire*

Rapport RSE 2025

SOMMAIRE

1 Préambule

2 Notre politique RSE

3 Nos actions concrètes en 2025

3.1 Gouvernance responsable

3.2 Ethique des pratiques

3.3 Conditions de travail

3.4 Protection de la nature

PRÉAMBULE

Dès sa création, la SPL Grand Avignon Aménagement a été conçue comme un outil opérationnel au service de ses collectivités actionnaires, chargée de mettre en œuvre, de manière concrète et responsable, les orientations qu'elles définissent en matière d'aménagement et de développement du territoire. À ce titre, la société s'inscrit pleinement dans une mission d'intérêt général, visant à concilier développement urbain, qualité du cadre de vie, cohésion sociale et préservation des ressources.

La démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) portée par la SPL s'inscrit dans le prolongement direct de cette mission. Elle constitue un cadre structurant permettant de traduire, dans l'ensemble des projets et des modes de fonctionnement de la société, les attentes de ses collectivités actionnaires en matière de transition écologique, de sobriété foncière et énergétique, de participation des habitants et d'exemplarité de l'action publique.

Volontaire et transversal, cet engagement s'est concrétisé par l'élaboration d'une politique RSE et d'un plan d'action dédiés, approuvés par le conseil d'administration du 22 décembre 2022. La robustesse et la crédibilité de cette démarche ont été reconnues par l'obtention, le 3 avril 2023, du label LUCIE Progress, qui atteste de l'alignement de la SPL avec les principes du développement durable et de l'amélioration continue.

En 2025, la SPL Grand Avignon Aménagement a poursuivi et renforcé le déploiement de sa politique RSE, en veillant à son ancrage opérationnel dans l'ensemble de ses missions. À travers ses projets d'aménagement, ses pratiques internes et sa gouvernance, la société confirme ainsi son rôle d'acteur public local engagé, au service de l'intérêt général et des ambitions portées par ses collectivités actionnaires.

Voici nos principales actions pour 2025 !

NOTRE POLITIQUE RSE

La politique RSE de la SPL Grand Avignon Aménagement a été construite au regard des enjeux propres à la société : ses modalités de gouvernances spécifiques et ses différents domaines d'intervention.

Nos enjeux clés s'inscrivent dans les 3 piliers du développement durable et recourent la plupart des Objectifs de Développement Durable de l'ONU.

AXES ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE			
SOCIÉTAL		SOCIAL	ENVIRONNEMENTAL
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ
		5 ÉGALITÉ ENTRE SEXES	8 TRAVAIL DÉCENT ET ÉCONOMIE ÉQUILIBRÉE
		10 INÉGALITÉS	11 VILLES ET COMMUNITÉS DURABLES
			6 CLIMAT
			7 ÉNERGIE PROPRE
			12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
			13 CLIMAT
			15 VIE AQUEUSE
ENJEUX CLÉS DE LA SPL GRAND AVIGNON AMÉNAGEMENT			
COUVERNANCE RESPONSABLE	ÉTHIQUE DES PRATIQUES	CONDITIONS DE TRAVAIL RESPONSABLES	PROTECTION DE LA NATURE
Parce que la SPL est une société publique...	Parce que la SPL "fonctionne" sur fonds publics...	Parce que par essence, la richesse d'une société de service et d'ingénierie, ce sont ses salariés...	Parce que l'activité de la SPL a par essence des impacts forts sur le territoire et l'environnement...
... qui porte des projets d'intérêt général...	... avec des exigences liées à la commande publique...	... que la SPL intervient dans un secteur de "niche" et en tension...	... et que la réflexion doit aussi être introduire à l'échelle du fonctionnement de la société...
... et qu'elle est dirigée par des élus...	... et des risques pénaux pour chacun...	... et que la qualité du management, de la formation et la prise en compte des attentes et besoins des salariés est indispensable pour constituer, fédérer et mobiliser son équipe...	
OBJECTIFS RSE DE LA SPL GRAND AVIGNON AMÉNAGEMENT			
... elle doit être exemplaire	... elle doit être transparente	... elle doit constituer durablement son équipe	... elle doit agir en faveur de la transition écologique dans l'ensemble de ses activités

Ils s'articulent autour de 4 axes essentiels :

- Gouvernance responsable
- Éthique des pratiques
- Conditions de travail responsables
- Protection de la nature

NOS ACTIONS CONCRÈTES EN 2025...

GOUVERNANCE RESPONSABLE : INTÉGRER LA RSE AU CŒUR DE LA GOUVERNANCE DE LA SOCIÉTÉ

En 2025, la SPL Grand Avignon Aménagement a poursuivi le déploiement de sa politique RSE dans l'ensemble de ses interventions, y compris dans ses instances de gouvernance. A cet effet, un rapport dédié, annexé au rapport de gestion et au rapport annuel des mandataires a été produit pour l'exercice 2024.

Ce document spécifique permet de rendre compte de manière structurée et transparente des engagements, des actions et des résultats de la société en matière de RSE et constitue un outil d'information et de dialogue avec les collectivités actionnaires et les parties prenantes.



NOS ACTIONS CONCRÈTES EN 2025...

GOVERNANCE RESPONSABLE : GARANTIR LES CONDITIONS D'UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE ET TRANSPARENTE

Afin de renforcer la qualité et la transparence de sa gouvernance, la SPL s'attache à faciliter l'accès des élus administrateurs à l'ensemble des informations nécessaires à l'exercice de leur mandat.

En 2025, un serveur de partage dédié à la gouvernance a ainsi été alimenté et structuré, permettant de centraliser l'ensemble des documents relatifs à la vie sociale de la société (instances, décisions, documents de référence).

Cette démarche contribue à garantir des conditions de gouvernance responsables, fondées sur la transparence, le partage de l'information et la bonne appropriation des enjeux par les administrateurs, dans le respect des principes d'exemplarité de l'action publique et de l'action de la SPL.

NOS ACTIONS CONCRÈTES EN 2025...

ETHIQUE DES PRATIQUES : ANCER L'ÉTHIQUE AU CŒUR DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

La SPL est signataire de la Charte "Relations fournisseurs et achats responsables" depuis le 28/02/2023, et en respecte les modalités de manière à :

- Assurer une relation financière responsable vis-à-vis des fournisseurs
- Respecter les engagements contractuels et s'inscrire dans une démarche d'écoute active
- Intégrer les problématiques de RSE (environnement, insertion, handicap...)

Cet engagement contribue ainsi à sécuriser les pratiques de la SPL, à renforcer la confiance avec les partenaires économiques et à promouvoir des relations durables et équilibrées tout au long de la chaîne de valeur.



NOS ACTIONS CONCRÈTES EN 2025...

ETHIQUE DES PRATIQUES : DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE

L'éthique des pratiques ne se limite pas aux principes et à la gouvernance : elle se décline également de manière concrète dans nos opérations. À ce titre, nous veillons à intégrer les parties prenantes locales dès les phases de conception des projets, afin de favoriser des aménagements adaptés aux usages et aux attentes des usagers.

Ainsi, dans le cadre du développement de l'écoquartier Joly-Jean (secteur Est) une démarche de concertation a été engagée avec les usagers pour la réalisation du parc des Petits Cyprès.

Un atelier organisé le 11/03/2025 a regroupé une quinzaine de personnes pour "imaginer le parc des petits cyprès". Les sujets abordés concernaient les thématiques de l'école du dehors et les diverses idées d'aménagement pour le parc des petits cyprès.

Cette concertation a permis de nourrir le projet et de renforcer l'appropriation du futur espace public par ses utilisateurs.

Les participants ont ainsi sollicité une préfiguration du parc avec des aménagements provisoires pour donner rapidement à l'usage des espaces en friche, qui pourraient, à défaut, tomber dans des mésusages. La Ville et la SPL souhaitent coordonner le planning du projet de réhabilitation du groupe scolaire Grand Cyprès avec celui des premiers aménagements de préfiguration du parc petits Cyprès, pour la rentrée 2027.



NOS ACTIONS CONCRÈTES EN 2025...

ETHIQUE DES PRATIQUES : FAIRE DE L'AMÉNAGEMENT UN LEVIER D'INSERTION PROFESSIONNELLE SUR LE TERRITOIRE

La SPL Grand Avignon Aménagement s'attache à faire de ses projets un levier d'insertion sociale et professionnelle au service des publics éloignés de l'emploi. À ce titre, la société intègre de manière systématique des clauses d'insertion sociale dans l'ensemble de ses marchés de travaux et d'études.

Ces clauses sont mises en œuvre en partenariat étroit avec la Mission Locale Jeunes Grand Avignon, structure facilitatrice du territoire, qui accompagne la définition des besoins, l'identification des publics et le suivi des parcours d'insertion.

Une démarche volontaire et structurante

La démarche portée par la SPL se distingue par son caractère résolument volontariste. En effet, l'intégration des clauses d'insertion est systématique et va au-delà des obligations réglementaires, tant par la nature des actions engagées que par le volume des heures prescrites.

Cette ambition traduit la volonté de la société et de ses collectivités actionnaires de mobiliser la commande publique comme un outil concret de cohésion sociale et de contribution au développement de l'emploi local.



NOS ACTIONS CONCRÈTES EN 2025...

ETHIQUE DES PRATIQUES : FAIRE DE L'AMÉNAGEMENT UN LEVIER D'INSERTION PROFESSIONNELLE SUR LE TERRITOIRE

Des résultats 2025 concrets et mesurables

En 2025, cette démarche s'est traduite par des résultats significatifs, tant sur les marchés de travaux que sur les marchés de services concernés. Les actions menées ont permis la réalisation d'heures d'insertion sociale et d'heures de formation, bénéficiant à des publics variés et accompagnés vers l'emploi.

Les clauses ont favorisé l'accès à des contrats de travail de qualité, sur des métiers diversifiés liés aux opérations d'aménagement, contribuant ainsi à la sécurisation des parcours professionnels et à l'acquisition de compétences durables.

INDICATEURS DE RESULTAT DE LA MISSION EN 2025

10 opérations et
20 marchés
suivis

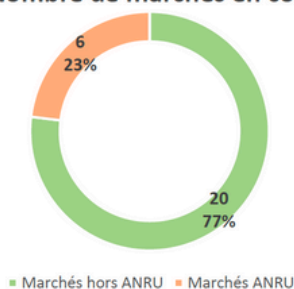
6 marchés ANRU
2 MOe
4 Travaux

4 490 heures
d'insertion
réalisées
(1 343 en 2024)

10 895 heures
prévues

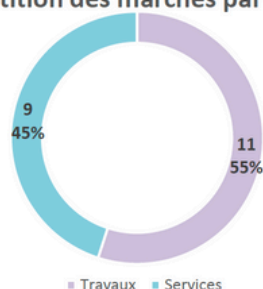
12 entreprises
titulaires de
marchés

Nombre de marchés en cours



■ Marchés hors ANRU ■ Marchés ANRU

Répartition des marchés par nature



■ Travaux ■ Services

3 nouveaux marchés étudiés avec un prévisionnel de **8 340 heures** d'insertion à réaliser
1 opération de travaux de renouvellement urbain dans le cadre du NPNRU, Quartier Trillade Grands Cyprès

Les 9 marchés de services correspondent à des prestations intellectuelles, 4 sont des marchés de maîtrise d'œuvre urbaine, dont **2 sont liés au NPNRU**

Pour 8 marchés, l'engagement social est proportionnel au montant des commandes facturées



NOS ACTIONS CONCRÈTES EN 2025...

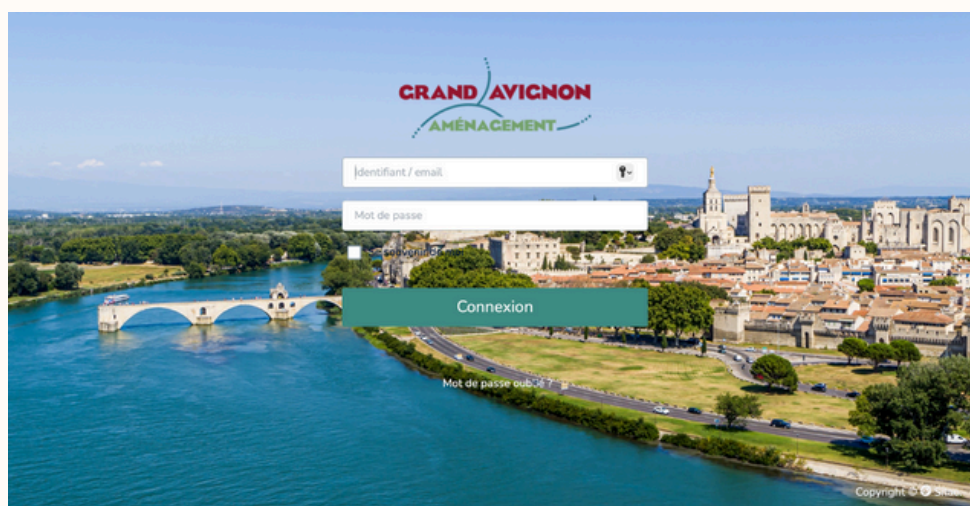
CONDITIONS DE TRAVAIL RESPONSABLES : FAVORISER UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL MODERNE, ÉQUITABLE ET DURABLE

En 2025, la SPL Grand Avignon Aménagement a poursuivi ses actions en faveur de conditions de travail responsables, adaptées à la taille réduite de la structure tout en répondant aux exigences d'exemplarité portées par sa démarche RSE. Les actions engagées visent à améliorer le quotidien des salariés, à reconnaître leur engagement et à accompagner le développement durable de la société.

Proposer des outils modernes au service des salariés

La SPL a mis en place un logiciel de gestion des ressources humaines permettant de faciliter l'accès de chaque salarié à ses données personnelles et professionnelles. Cet outil garantit la conservation sécurisée de documents essentiels, tels que les bulletins de salaire, et permet également la gestion dématérialisée des demandes de congés, d'absences, de formation...

Adapté à une structure à taille humaine comptant quatre salariés, ce dispositif permet le déploiement de pratiques internes modernes, la simplification des démarches et une plus grande autonomie des collaborateurs.



NOS ACTIONS CONCRÈTES EN 2025...

CONDITIONS DE TRAVAIL RESPONSABLES : FAVORISER UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL MODERNE, ÉQUITABLE ET DURABLE

Renforcer l'attractivité de la société et sa marque employeur

Soucieuse d'offrir des conditions de travail attractives et équitables, la SPL a également mis en place un comité d'entreprise externalisé. Cette initiative permet aux salariés de bénéficier d'avantages comparables à ceux proposés dans des structures de plus grande taille, renforçant ainsi la reconnaissance de leur engagement individuel.

Cette action constitue un levier fort de la marque employeur de la société et participe à la fidélisation des équipes.

Accompagner le développement par la création d'emplois pérennes

Enfin, dans une logique de développement maîtrisé et de contribution à l'emploi durable sur le territoire, la SPL a procédé au recrutement d'un nouveau salarié en contrat à durée indéterminée (CDI). Ce recrutement, effectif au 6 janvier 2025, vient accompagner les besoins croissants de la société et s'inscrit pleinement dans l'objectif de création d'emplois pérennes, en cohérence avec les engagements RSE de la SPL.

WISmile
Souriez c'est lundi !

► **CONNEXION À MON COMPTE**

Bienvenue **sur votre compte**
PROFITEZ DE TOUS LES AVANTAGES DU SERVICE WISMILE.

Votre identifiant ou adresse e-mail personnelle

Votre mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

☐ Je ne suis pas un robot

reCAPTCHA
Confidentialité - Conditions

[Gérer mes cookies](#) [Connexion](#)

Comment Estelle profite d'une séance de cinéma en famille gratuitement ?
[LA RÉPONSE EN VIDÉO >](#)

Parrainage
Parrainez l'entreprise de votre moitié et doublez vos subventions !

NOS ACTIONS CONCRÈTES EN 2025...

PROTECTION DE LA NATURE : FAIRE ÉMERGER UN PARC « DÉJÀ LÀ »

La protection de la nature constitue un axe important de notre démarche RSE et se traduit concrètement dans nos opérations d'aménagement.

Sur l'écoquartier Joly-Jean, le projet du parc des Petits Cyprès illustre cette volonté de concevoir autrement les espaces publics.

Plutôt que de créer un « parc en chambre », entièrement dessiné et artificialisé, le projet s'appuie sur les qualités paysagères et écologiques existantes du site. L'ambition est de faire émerger un parc « déjà là », en révélant les caractéristiques naturelles du lieu — végétation en place, topographie, usages spontanés — pour proposer un espace sobre, vivant et respectueux des équilibres écologiques.

Cette approche va permettre de préfigurer rapidement le futur parc, de limiter les interventions lourdes et d'inscrire l'aménagement dans une logique de pérennité tout en favorisant la biodiversité et l'appropriation par les usagers.

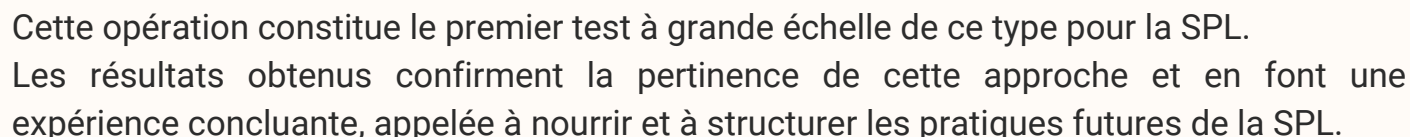
A cet effet, un travail de terrain a été réalisé pour préparer la préfiguration et adapter le projet afin de maintenir au maximum la végétation présente, et notamment les sujets qui marquent le paysage du site. En parallèle, un projet de transplantation de plants forestiers présents sur le secteur Est de l'opération Joly Jean dans la pépinière de la ville est à l'étude afin que ces sujets soient utilisés au sein du projet et des autres projets présents sur le secteur notamment au niveau des cours d'école.



Rapport de visite de terrain du 20 novembre 2025 en vue de la préfiguration du parc des Petits-Cyprès

PROTECTION DE LA NATURE : DÉPLOYER LE RÉEMPLOI AU CŒUR DE NOS OPÉRATIONS

Ces travaux ont permis la mise en œuvre concrète d'une démarche de réemploi des matériaux, inscrite dans une logique d'économie circulaire visant à réduire la consommation de ressources et l'empreinte environnementale du projet.



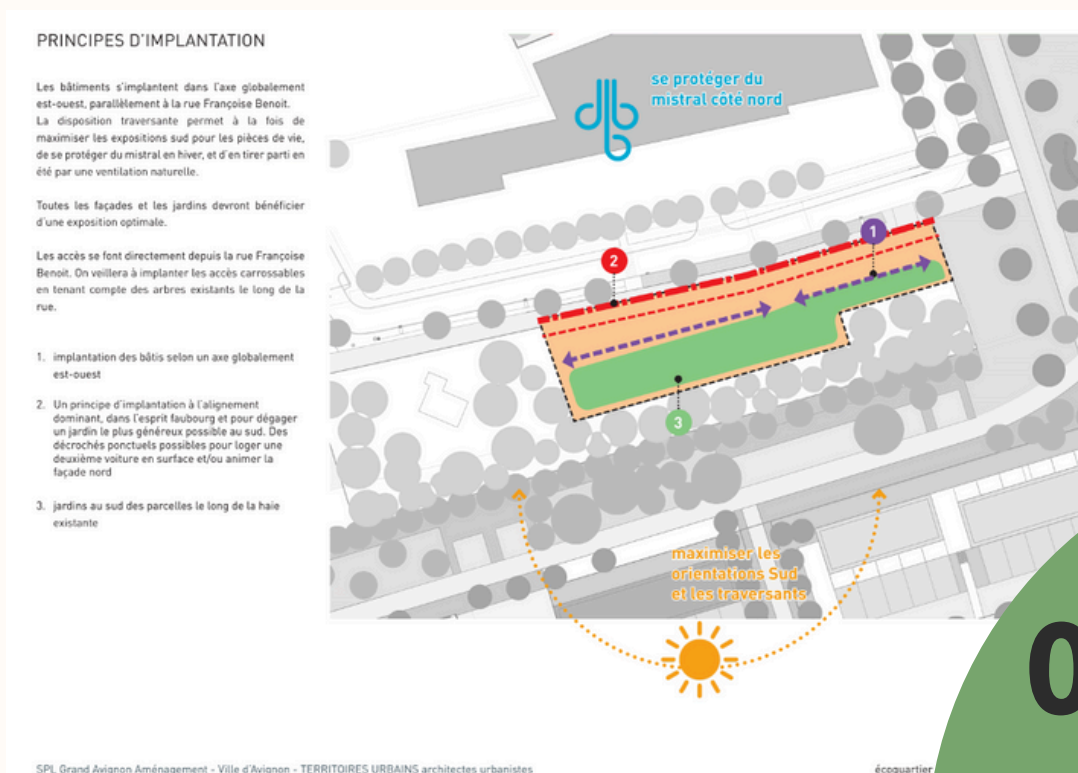
NOS ACTIONS CONCRÈTES EN 2025...

PROTECTION DE LA NATURE : INTÉGRER LE BIOCLIMATISME AU CŒUR DE LA CONCEPTION DES PROJETS

La conception bioclimatique est un des leviers de notre engagement en faveur d'un territoire plus sobre, résilient et adapté au changement climatique. Elle est intégrée de manière systématique dès les phases amont de conception de nos projets urbains.

Ainsi, afin de garantir une prise en compte rigoureuse et transversale de ces enjeux, nous associons systématiquement des bureaux d'études environnementaux au sein de nos équipes de conception. Leur expertise permet d'analyser les caractéristiques climatiques et environnementales des sites — orientation, ensoleillement, vents dominants, topographie, sols et végétation... — et d'en traduire les enjeux dans les choix d'aménagement.

Cette approche bioclimatique est déclinée à l'échelle des projets urbains comme à celle des îlots cibles, afin d'optimiser l'implantation du bâti, les formes urbaines, les espaces publics et les continuités paysagères. Elle contribue à améliorer le confort thermique des usagers, à limiter les besoins énergétiques et à renforcer la performance environnementale globale des opérations.





SPL Grand Avignon Aménagement

contact@grandavignonamenagement.fr
www.grandavignonamenagement.fr

04 51 20 84 84

Siège social :

Hôtel d'agglomération
320 chemin des Meinajariès
84140 Avignon

Bureaux :

Cowool Avignon
25 avenue Mazarin
84000 Avignon